

Service Commun des Laboratoires GT du Comité Technique - 19 octobre 2021 Nos questions et remarques

1. Mise en œuvre du COP (Pt sur la réunion de lancement de la mission du CGE)

Quelles est la situation des effectifs en l'état d'avancement actuel du projet de loi de finances 2022 ? Et quid de la lettre de mission du Conseil général de l'économie (CGE) ? Va-ton vers l'externalisation de certains domaines comme semble l'évoquer la note d'accompagnement du Cadre d'orientation pluriannuel (COP) 2020-2022 ? Qu'en est-il de l'éventuelle fermeture d'un ou plusieurs laboratoires ?

Solidaires souligne le manque criant de personnels dans les domaines D01 « Microbiologie » des laboratoires 33, 34 et 69 qui amène à des arrêts maladies...ou d'autres RPS. Quid de l'avenir du domaine D01 ? D'autant qu'à ce stade il n'est plus question de l'abandon de la mission Sécurité sanitaire des aliments par la DGCCRF.

Plus généralement, il semble bien que les arrêts maladie et aménagement de poste pour raisons médicales ont explosé dans les différents labos.

Solidaires dénonce le manque de personnels et de moyens matériels, insuffisants pour mener à bien les missions confiées au SCL.

2. Odysée - Etat d'avancement du projet et dispositif d'accompagnement

Solidaires souligne la qualité du travail fourni par les équipes informatiques !

Concernant la formation, celle-ci repose beaucoup trop (uniquement) sur de la formation en ligne. Qu'est-ce que le rôle de relai local pour la formation en ligne ? Notons au passage que les semaines 44 (vacances scolaires) et 45 sont celles des ponts de la Toussaint et du 11 novembre !

Solidaires demande un allongement de la période pendant laquelle Odysée va être testé et les formations dispensées, le calendrier est beaucoup trop contraint à l'heure actuelle, d'autant qu'il s'agit de formation cœur de métier!

3. Modalités d'organisation des formations à distance

Quand le retour à des formations en présentiel est-il prévu ? Il y a moins d'échanges lors des formations en distanciel, ce qui en fait plus des réunions d'information que de véritables formations.

Prévention et lutte contre les agissements sexistes et sexuels

Les délais sont très contraints avec les vacances qui commencent en fin de semaine. **Solidaires** demande un allongement de la période pendant laquelle le stage doit être réalisé, comme déjà dit pour Odysée.

4. Actualisation de la RHU.PRO.17 sur le télétravail et bilan de la campagne

Est-il possible d'avoir un état des lieux sur les équipements mis en place pour équiper les agent·es ?

Quelques remarques sur la RHU.PRO.17 « Télétravail » :

- Point 3.2 (page 5) : « *En cas de nécessité de revenir sur site ou de décision de l'agent d'effectuer ses activités sur son lieu de travail, celui-ci – qui doit alors immédiatement en informer son SHD pour définir les adaptations de la situation de travail à mettre en œuvre – peut demander à déplacer le jour de télétravail qui lui avait été accordé.* » : que passe-t-il en cas de formation, de déplacement professionnel ou d'ASA ?
- Point 5 : sur l'indemnité télétravail : quelles vont être les modalités de prise en charge ?
- Point 8 : concernant les tiers lieux, quelles pistes sont envisagées ?
- Point 9 : demande de rajout : « En pratique, le télétravailleur doit, dans les 24 heures, en informer ou en faire informer l'administration par l'intermédiaire de son supérieur hiérarchique. Il présente une déclaration d'accident dans les 15 jours et apporte toutes les pièces nécessaires à l'examen de son dossier. »
- Point 15 : pouvez-vous nous présenter l'expérimentation prévue jusqu'en avril 2022, et les modalités d'intervention de l'ANACT. Le référent évoqué est-il au niveau de l'UD ou de chaque établissement ?

5. Questions diverses

PSC

Modalité pratiques de mise en œuvre au SCL du remboursement partiel des cotisations de protection sociale complémentaires « santé » (décret 2021-1164 du 8 septembre 2021).

Retour sur les LDG promotions : déroulé des nominations sur TA et LA

La parution des tableaux prévue le 11 octobre n'a été effectuée qu'hier 18 octobre. Il y avait un calendrier de publication des résultats, l'UD aurait dû le tenir. Il est anormal que seul-es les agent-es promu-es soient informé-es par le Chef du SCL et les RE.

Solidaires dénonce la fin des compétences des CAP pour les promotions comme les mutations, et la mise en place d'un système générant arbitraire et opacité, et allant à l'encontre des droits des collègues.

L'ensemble des personnels aurait dû être informé des promotions effectuées, comme des classements retenus.

Quels sont les critères prioritaires ayant permis de retenir les candidatures aux promotions ?

Dans certains laboratoires, les RE ont proposé aux agent-es promouvables de les recevoir individuellement pour expliquer comment s'est déroulée la réunion Promotions UD / RE et comment valoriser les CREP et le parcours professionnel. Si ce genre d'entretien peut être intéressant, faut-il prévoir leur généralisation et surtout de les tenir AVANT la réunion Promotions UD / RE ?

Formation

Actuellement les laboratoires effectuent les recueils de formation pour 2022. Chaque année l'UD met en place des formations nationales en chimie analytique, en qualité, en métrologie... la microbiologie semble avoir été oubliée depuis plusieurs années.

Ne pourrait-on pas prioriser pour 2022 une formation spécifique à la microbiologie (ciblée sur un ou plusieurs pathogènes) ? Pour coller au plus près des besoins, la formation la plus adéquate à mettre en place pourrait être vue au réseau.

Solidaires demande également des précisions de la formation statutaire des Technicien·nes et Adjoint·es Techniques, les dates et obligations (par exemple, est-ce qu'une personne l'ayant déjà faite en 2018 et 2020 peut être exemptée).